

AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES DES PORTEURS DE PARTS

des

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE OCEANROCK
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE OCEANROCK
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES MERITAS
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MERITAS
PORTEFEUILLE DE REVENU MERITAS
PORTEFEUILLE DE REVENU ET DE CROISSANCE MERITAS
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MERITAS
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES MERITAS
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ OCEANROCK
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MERITAS
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MERITAS
FONDS INDICIEL JANTZI SOCIAL^{MD} MERITAS
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE REVENU OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE MERITAS
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU OCEANROCK
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU MERITAS
FONDS MENSUEL DE DIVIDENDES ET DE REVENU MERITAS

(chacun, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds »)

Avis est par les présentes donné que des assemblées extraordinaires des porteurs de parts des Fonds (chacune, une « **assemblée** » et, collectivement, les « **assemblées** ») se tiendront simultanément, les voix étant exprimées de manière distincte pour chaque Fonds, le :

31 août 2018 à partir de 10 h (heure de Vancouver)

au bureau de Placements OceanRock Inc. (« **gestionnaire** »), le gestionnaire de chacun des Fonds, situé au :

**Suite 1920
One Bentall Centre
505 Burrard St.
Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1M6**

aux fins suivantes :

Fusions de Fonds

1. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'actions canadiennes OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Fonds d'actions canadiennes NEI, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information jointe aux présentes datée du 27 juillet 2018 (« **circulaire d'information** ») et présenté à l'annexe A de celle-ci;

2. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI Sélect croissance, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe B de celle-ci;

3. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de revenu et de croissance OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe C de celle-ci;
4. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'actions internationales OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Fonds d'actions internationales Meritas, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe D de celle-ci;
5. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance maximale OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI Sélect croissance maximale, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe E de celle-ci;
6. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'obligations canadiennes Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Fonds d'obligations canadiennes NEI, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe F de celle-ci;
7. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI ER Sélect croissance, et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe G de celle-ci;
8. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de revenu Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI ER Sélect revenu, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe H de celle-ci;
9. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de revenu et de croissance Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe I de celle-ci;
10. dans le cas des porteurs de parts du Fonds de revenu stratégique Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI rendement conservateur, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe J de celle-ci;
11. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'actions américaines Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Fonds d'actions américaines ER NEI, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou

à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe K de celle-ci;

12. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille équilibré OceanRock, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI Sélect équilibré, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe L de celle-ci;

13. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille équilibré Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Portefeuille NEI ER Sélect équilibré, et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe M de celle-ci;

14. dans le cas des porteurs de parts du Fonds mensuel de dividendes et de revenu Meritas, étudier des résolutions approuvant la fusion-absorption du Fonds par le Fonds d'actions canadiennes ER NEI, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information et présenté à l'annexe N de celle-ci;

Changement de gestionnaire, changement des objectifs de placement fondamentaux et frais d'administration fixes proposés

15. dans le cas des porteurs de parts du Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI »), ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe O de la circulaire d'information;

16. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe P de la circulaire d'information;

17. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'actions américaines OceanRock, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe Q de la circulaire d'information;

18. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance et de revenu Meritas, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe R de la circulaire d'information;

19. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de croissance maximale Meritas, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe S de la circulaire d'information;

20. dans le cas des porteurs de parts du Portefeuille de revenu OceanRock, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe T de la circulaire d'information; et

21. dans le cas des porteurs de parts du Fonds d'actions internationales Meritas, étudier des résolutions approuvant i) un changement de gestionnaire pour NEI, ii) un changement de l'objectif de placement fondamental du Fonds et iii) l'adoption d'une proposition visant à remplacer certains frais d'exploitation attribuables aux séries de ce Fonds par des frais d'administration fixes, et voter sur de telles résolutions et approuver toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables à la prise d'effet des résolutions, et traiter toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, comme il est présenté à l'annexe U de la circulaire d'information.

La circulaire d'information et un formulaire de procuration (« **procuration** ») sont joints au présent avis. Le gestionnaire a fourni une description complète des questions proposées devant être étudiées aux assemblées dans la circulaire d'information. Le texte intégral de chaque résolution devant être étudiée et soumise au vote au cours des assemblées figure aux annexes A à U de la circulaire d'information.

Le gestionnaire a soumis les fusions de Fonds, le changement de gestionnaire, les changements d'objectif de placement fondamental et l'instauration des frais d'administration fixes proposés au comité d'examen indépendant (« **CEI** ») des Fonds aux fins d'examen et, après une enquête raisonnable, le CEI a déterminé que les fusions de Fonds, le changement de gestionnaire, les changements d'objectif de placement fondamental et l'instauration des frais d'administration fixes proposés produisaient des résultats équitables et raisonnables pour les Fonds visés et leurs porteurs de parts.

Les porteurs de parts d'un Fonds qui fait l'objet d'une fusion-absorption par un fonds géré par NEI (« Fonds maintenu ») recevront par la poste un exemplaire des aperçus des fonds se rapportant au Fonds maintenu visé ainsi que la circulaire d'information. Les porteurs de parts peuvent obtenir le prospectus simplifié, la notice annuelle et les plus récents états financiers intermédiaires et annuels et les rapports annuel et intermédiaires de la direction sur le rendement des Fonds maintenus en visitant le site Web de NEI à l'adresse www.placementsnei.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en communiquant avec le gestionnaire, par téléphone, sans frais, au 1 866 924-6767 ou par courriel, à l'adresse info@oceanrock.ca.

Les assemblées ont lieu au même moment et au même endroit pour des raisons pratiques; cependant, les porteurs de parts de chaque Fonds exerceront leurs droits de vote séparément à l'égard des résolutions respectives faisant l'objet du vote. Le gestionnaire a fixé la date de clôture des registres à la fermeture des bureaux le 13 juillet 2018 pour la détermination des porteurs de parts qui ont le droit d'être convoqués et de voter aux assemblées. Les porteurs de parts ne peuvent exercer leurs droits de vote qu'à l'égard des propositions visant les parts d'un Fonds qu'ils détiennent à la date de clôture des registres.

S'il n'y a pas quorum relativement à un Fonds dans les trente minutes suivant le début d'une assemblée, l'assemblée de ce Fonds sera reportée au 17 septembre 2018, à la même heure et au même endroit.

Les porteurs de parts qui sont dans l'impossibilité d'assister aux assemblées en personne ou qui ne souhaitent pas y assister peuvent i) voter en ligne à l'adresse www.proxyvote.com d'ici 10 h (heure de Vancouver) le 29 août 2018 ou au moins 48 heures (à l'exclusion des jours non ouvrables) avant toute reprise d'assemblée à laquelle le vote doit être exercé, en cas d'ajournement ou de report, ou ii) remplir le formulaire de procuration ci-joint et le retourner à Data Processing Centre, P.O. Box 3700, STN Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9 ou par télécopieur, au 1-866-623-5303 (français et anglais), au plus tard à 10 h (heure de Vancouver) le 29 août 2018 ou au moins 48 heures (à l'exclusion des jours non ouvrables) avant toute reprise d'assemblée à laquelle le vote doit être exercé, en cas d'ajournement ou de report. Dans le cas d'un vote par télécopieur, veuillez vous assurer de retourner les deux côtés du formulaire de procuration.

Daté du 27 juillet 2018

PLACEMENTS OCEANROCK INC.

Par :

Le président,
William Packham